

CHARTRE DES PARTENAIRES DE LA VILLE DE LYON ENGAGÉS POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

JE M'ENGAGE POUR LA SOBRIÉTÉ !

La sobriété est aujourd'hui un enjeu prioritaire de sécurité de notre approvisionnement énergétique. Les événements concomitants sont rendus visibles et de manière particulièrement brutale le dérèglement climatique en cours et notre vulnérabilité vis-à-vis des ressources énergétiques : l'épisode de canicule et d'incendies, et la flambée des prix des fluides, en cours et à venir, due notamment à la guerre en Ukraine. Ces événements appellent à une réponse commune : la diminution de nos consommations énergétiques. Tous les secteurs d'activité, sont concernés. Nous devons agir individuellement pour réduire collectivement notre consommation énergétique.

La Ville de Lyon a adopté son plan de sobriété comprenant 18 mesures et invite les structures partenaires à appliquer les mesures qui peuvent les concerner.

PARTENAIRES CONCERNÉS : structures associatives et utilisateurs d'équipements publics.

EN TANT QUE STRUCTURE
PARTENAIRE DE LA VILLE,

JE M'ENGAGE DANS LA MISE
EN ŒUVRE DE CES MESURES
SIMPLES :



- 1.** L'hiver, je suis vigilant-e à la température ambiante dans les locaux que j'occupe et proscriis l'usage des dispositifs de chauffage d'appoint ;
- 2.** L'été, je limite l'utilisation de la climatisation ;
- 3.** J'encourage l'optimisation et la rationalisation des locaux que j'occupe ;
- 4.** Je réduis ma consommation d'eau chaude ;
- 5.** J'encourage l'utilisation des transports en commun et des modes actifs des bénévoles et salarié-es ;
- 6.** Je sensibilise les salarié-es et bénévoles aux écogestes ;
- 7.** Je relaie auprès de mes adhérent-es et de mes salarié-es les communications relatives au dispositif **Ecowatt** les jours de forte tension sur le réseau ;
- 8.** Je suis force de proposition pour réduire mes consommations d'énergie et d'eau.

Signature du partenaire :